## $\underline{\mathbf{R}}$ ÈGLEMENT DE LA $\underline{\mathbf{C}}$ ONSULTATION

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 1 sur 10

Version 1

## MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE SERVICES

soumis au code de la commande publique



### L'EPCC CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN

48 rue Louis Ricard 76175 Rouen Cedex 1 Téléphone : 02 35 89 63 41

ACCORD CADRE A PROCEDURE ADAPTEE A BON DE COMMANDE POUR LE RENOUVELLEMENT ET LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE ASSOCIÉES DU PARC DES SYSTEMES D'IMPRESSION DE L'EPCC CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN

# RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Date et heure limites de remise des offres fixées : 9 juillet 2021 - 17h00

## $\underline{\mathbf{R}}$ ÈGLEMENT DE LA $\underline{\mathbf{C}}$ ONSULTATION

# EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 2 sur 10

Version 1

## Table des matières

ARTICLE 1	NOM DE L'ORGANISME ACHETEUR	3
ARTICLE 2	OBJET DU MARCHÉ PUBLIC	3
ARTICLE 3	DURÉE D'EXÉCUTION	3
ARTICLE 4	LIEU D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC	3
ARTICLE 5	DÉCOMPOSITION EN LOTS	3
ARTICLE 6	CODES CPV	3
ARTICLE 7	CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
	DRME DU MARCHE ET PROCEDURE DE CONSULTATION	
	DRME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTION	
-	ELAI DE VALIDITE DES OFFRES	
	ONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION.	
	ARIANTES	
7.6- ∖	SITES	5
ARTICLE 8	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	5
8.1. F		
8.1. F	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	5
8.1. F	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	5 6
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> . 9.1. C	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DES CANDIDATURES RESENTATION DE L'OFFRE	5 6 <b>7</b>
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> 9.1. C 9.2. C	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DES CANDIDATURES  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES  RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES	5 6 7 7
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> . 9.1. C 9.2. C	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DES CANDIDATURES  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES  RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES.  Notation du critère valeur technique	5 6 7 7
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> . 9.1. C 9.2. C <i>9.2.1.</i> <i>9.2.2.</i>	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DES CANDIDATURES  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES  RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES  Notation du critère valeur technique  Notation du critère prix	5 <b>7</b> 7 7
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> 9.1. C 9.2. C 9.2.1. 9.2.2. 9.3. N	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DE L'OFFRE  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES.  Notation du critère valeur technique  Notation du critère prix  EGOCIATION	5 7 7 7 8
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> . 9.1. C 9.2. C <i>9.2.1.</i> <i>9.2.2.</i>	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DE L'OFFRE  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES.  Notation du critère valeur technique  Notation du critère prix  EGOCIATION  CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	5 7 7 7 8 8
8.1. F 8.2. F <b>ARTICLE 9</b> 9.1. C 9.2. C 9.2.1. 9.2.2. 9.3. N	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DE L'OFFRE  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES  Notation du critère valeur technique  Notation du critère prix  EGOCIATION  CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES  FOURNITURES DES PIECES ADMINSTRATIVES AVANT ATTRIBUTION	5 7 7 7 8 8
8.1. F 8.2. F ARTICLE 9. 9.1. C 9.2. C 9.2.1. 9.2.2. 9.3. N ARTICLE 10	PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RESENTATION DE L'OFFRE  JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES  RITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES  RITERES DE JUGEMENT DES OFFRES.  Notation du critère valeur technique  Notation du critère prix  EGOCIATION  CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES  FOURNITURES DES PIECES ADMINSTRATIVES AVANT ATTRIBUTION	5 7 7 7 8 8 8

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 3 sur 10

Version 1

## ARTICLE 1. NOM DE L'ORGANISME ACHETEUR

### L'EPCC CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN

48 rue Louis Ricard 76175 Rouen Cedex 1 Téléphone : 02 35 89 63 41

## ARTICLE 2. OBJET DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché public a pour objet un accord cadre à procédure adaptée à bon de commande pour le renouvellement et les prestations de maintenances associées du parc des sysyémes d'impression pour les besoins de l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie

La description des services et leurs spécifications sont précisées dans le CCP1.

## ARTICLE 3. DURÉE D'EXÉCUTION

Les règles concernant la durée du marché public sont fixées dans le CCP et ne peuvent en aucun cas être modifiées.

## ARTICLE 4. LIEU D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

- Siège social : Théâtre des 2 Rives 48 rue Louis RICARD 76175 Rouen Cedex 1. Un portage sera à prévoir pour la machine du service technique, un ascenseur dessert les autres bureaux.
- Théâtre de la Foudre Rue François MITTERAND 76140 Le Petit Quevilly. Ascenseur pour accéder au N+1, coté administratif et côté technique (arrière scène)
- Espace Marc Sangnier 1 rue Nicolas POUSSIN 76130 Mont Saint Aignan. Ascenseur pour accéder au N+1, côté administratif (pas de copieur en arrière scène)

### ARTICLE 5. DÉCOMPOSITION EN LOTS

En raison des caractéristiques techniques des prestations demandées et de la structure économique en cause, le marché n'est pas alloti.

## ARTICLE 6. CODES CPV

Les prestations relèvent des codes CPV suivants :

- 30120000-6 Photocopieurs et matériel d'impression
- 30121110-7 Photocopieurs couleur.
- 48824000-0 Serveurs d'imprimantes

## ARTICLE 7. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

## 7.1. Forme du marché et procédure de consultation

Le présent marché public est un accord cadre à procédure adaptée à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 50 000 € HT.

٠

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CCP : Cahier des Clauses Particulières

## **EPCC Centre Dramatique National** de Normandie - Rouen

Page 4 sur 10

Version 1

## 7.2. Forme juridique de l'attribution

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 Euros TTC.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie – Rouen est un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

## 7.3. Modification de détail au dossier de consultation

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **7.4.** Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### 7.5. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- le présent RC<sup>2</sup>
- le CCP<sup>3</sup> à approuver sans modification
- le Cadre de Réponse Technique et Financière incluant :
  - le cadre de réponse financière composé
    - du BPU<sup>4</sup>
    - du DQE<sup>5</sup> non contractuel
  - le cadre de réponse technique

L'acheteur informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé.

L'ensemble des documents de la consultation est disponible sur le profil d'acheteur, l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie – Rouen en accès libre, direct et complet, à l'adresse suivante :

### https://www.e-marchespublics.com/

Pour accéder à la plateforme, les candidats devront respecter les pré-requis techniques de celle-ci.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par l'entité adjudicatrice, les candidats devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants :

- Fichiers compressés au standard .zip (lisibles par les logiciels Winzip ou Quickzip par exemple)
- Portable Document Format .pdf (lisibles par le logiciel Acrobat Reader par exemple)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> RC : Règlement de Consultation

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CCP : Cahier des Clauses Particulières

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> BPU: Boredereau des Prix Unitaires

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> DQE : Détail Quantitatif Estimatif

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 5 sur 10

Version 1

-Rich Text Format .rtf (lisibles par l'ensemble des traitements de texte : word de Microsoft, Wordperfect, Openoffice, ou encore la visionneuse de Microsoft...)

- -.doc ou .xls ou .ppt (lisibles par l'ensemble MicrosoftOffice, OpenOffice, ou encore la visionneuse de Microsoft...)
- -Les fichiers d'images sous format .bmp, .jpg, .gif

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat peut renseigner le nom de l'organisme candidat, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique.

### 7.6. Variantes

Ce marché public est traité sans variantes

#### 7.6- Visites

Ce marché public est traité sans visites.

## ARTICLE 8. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

### **8.1.** Présentation des candidatures

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

#### • Lettre de candidature comprenant :

- Déclaration sur l'honneur conformément aux articles R2143-6 à R2143-10 du décret n° 2018-1075 attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-6 et L2141-7 à L2141-11 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- > En cas de groupement, habilitation du mandataire pas ses cotraitants

Les candidats pourront s'appuyer sur le formulaire DC1 en vigueur ou équivalent.

## Déclaration du candidat individuel (formulaire de type DC2 en vigueur ou équivalent)

Renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques, financières et professionnelles du candidat énumérés ci-dessous ou équivalents :

## a) Capacités professionnelles et techniques :

- Présentation d'une liste des principales références contrôlables pour des prestations équivalentes à celles objet du présent marché public au cours des trois dernières années indiquant notamment le destinataire public ou privé;
- indiquant les moyens et les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 6 sur 10

Version 1

- a) Capacité économique et financière :
  - La déclaration concernant les chiffres d'affaires des trois dernières années.

Les candidats pourront s'appuyer sur le formulaire DC2 en vigueur ou équivalent.

 Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. En cas de groupement, la liste des cocontractants doit être fournie, ainsi que la forme de celui-ci.

Tous les formulaires nationaux cités dans ce document sont téléchargeables sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr.

Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra fournir, dûment complété, le formulaire DC4 en vigueur.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie – Rouen. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

En application de l'article 16 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les candidats doivent produire une attestation sur l'honneur relative aux nouvelles interdictions de soumissionner ou utiliser les formulaires DC1 et DC2 dans leur nouvelle version, mis à jour à cet effet.

#### NOTA:

Conformément à l'article R2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, un document unique de marché européen (DUME), rédigé en français, pourra être remis par le candidat, chaque cotraitant et chaque sous-traitant en lieu et place :

- de la déclaration sur l'honneur conformément aux articles R2143-6 à R2143-10 du décret n° 2018-1075 attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-6 et L2141-7 à L2141-11 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre portant partie législative du Code de la Commande Publique
- des documents et renseignements demandés par l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie Rouen aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat.

l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie – Rouen autorise les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci, conformément aux dispositions des articles R2143-3 à R2143-10 du décret n°2018-1075.

La vérification des capacités du candidat pourra être effectuée à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution de l'accord-cadre. Les candidats devront alors produire les pièces visées ci-dessus dans un délai de 5 jours à compter de la demandede l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen.

## 8.2. Présentation de l'offre

Un projet de marché public comprenant :

- le Cadre de Réponse Technique et Financière à remplir impérativement sans renvois ni image et à rendre au format Excel incluant
  - le cadre de réponse financière composé
    - du BPU<sup>6</sup>
    - du **DQE**<sup>7</sup> non contractuel
  - o le cadre de réponse technique
- le Mémoire Technique qui sera utilisé en cours d'exécution du marché pour apprécier le contenu des services proposés au BPU lors de l'établissement de bons de commandes.
- le CCP à dater et à signer

6 00

<sup>6</sup> BPU : Boredereau des Prix Unitaires

<sup>7</sup> DQE : Détail Quantitatif Estimatif

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 7 sur 10

Version 1

## ARTICLE 9. JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

## 9.1. Critères de jugement des candidatures

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

La recevabilité des candidatures sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Les candidatures ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes ne seront pas admises.

## 9.2. Critères de jugement des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

La recevabilité des candidatures sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Les candidatures ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes ne seront pas admises.

Les critères permettant de juger l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

- le critère valeur technique (50 points)
- le critère prix (50 points)

La note globale sera obtenue par addition de la note obtenue sur chacun des critères pour former une note sur 100 points. Le classement final des offres est établi en conséquence, l'offre obtenant le plus de points étant classée première.

## 9.2.1. Notation du critère valeur technique

#### Valeur technique de l'offre

La valeur technique appréciée sur la base de la configuration proposée par les candidats valorise l'offre technique la mieux disante.

Dans la grille de réponse remise aux candidats, les matériels attendus sont distingués par 3 catégories : Local, départemental et production.

La pondération de la caractéristique technique évaluée(Pce) en fonction de la catégorie de matériel est définie comme :

Dimension	Pondération vitesse	Pondération scan	Pondération mémoire	Pondération capacité papier	Pondération bruit	Pondération TEC
Local	1	1	1	1	4	1
Départemental	4	4	4	4	2	4
Production	8	8	8	8	2	8

Pour les critères de vitesse d'impression, de scan, de mémoire et de capacité papier, nous valorisons l'offre la mieux disante sur la base du calcul suivant :

$$N_{An} = \frac{Vn}{Vmax} \times P_{ce} \times N_{ma}$$

Dans laquelle :

N<sub>An</sub> = Note de la caractéristique jugée

P<sub>ce</sub> = Pondération de la caractéristique évaluée

V<sub>n</sub> = Valeur technique de la caractéristique évaluée

 $V_{\text{max}}$  = Valeur technique la plus haute obtenue pour la caractéristique évaluée

 $N_{\text{ma}}$  = Nombre de matériels pour la caractéristique jugée

Pour les critères de bruit et de consommation électrique, nous valorisons l'offre la moins disante sur la base du calcul suivant :

$$N_{Bn} = \frac{Vmin}{Vn} \times P_{ce} \times N_{ma}$$

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 8 sur 10

Version 1

Dans laquelle:

N<sub>Bn</sub> = Note de la caractéristique jugée

P<sub>ce</sub> = Pondération de la caractéristique évaluée

V<sub>n</sub> = Valeur technique de la caractéristique évaluée

V<sub>min</sub> = Valeur technique la plus faible obtenue pour la caractéristique évaluée

 $N_{\text{ma}}$  = Nombre de matériels pour la caractéristique jugée

La note technique de chaque candidat est déterminée suivant la formule :

$$N_{tech} = \frac{\sum NAn + \sum NBn}{Nmaxi} x P_{tech}$$

Dans laquelle:

N<sub>tech</sub> = Note technique du candidat

N<sub>maxi</sub> = Nombre de points maximum obtenu pour la note technique

P<sub>tech</sub> = Pondération technique

## 9.2.2. Notation du critère prix

## 1. Valeur économique de l'offre

La valeur économique appréciée sur la base des tarifs proposés par les candidats valorise l'offre économique la moins disante suivant la formule :

$$N_{prix} = \frac{Pmin}{Pn} \times P_p$$

Dans laquelle:

N<sub>prix</sub> = Note « prix »de l'offre jugée

P<sub>n</sub> = prix de l'offre jugée

P<sub>min</sub>= prix de l'offre la moins disante

P<sub>p</sub>= pondération prix

## 9.3. Négociation

Le pouvoir adjudicateur négociera avec **les 3 candidats** classés en tête à l'issue de l'analyse des offres initiales sur la base des critères énoncés à l'article 9.2.

L'acheteur pourra choisir d'admettre à la négociation les candidats ayant remis des offres irrégulières ou inacceptables et décider de ne pas les éliminer d'emblée.

La négociation se déroulera par échanges de mails (questions et axes d'amélioration envisagés par le pouvoir adjudicateur).

Dans un deuxième temps, si nécessaire, pourra avoir lieu une séance d'audition/négociation dans les locaux de l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie – Rouen

Construction ou par visioconférence (selon les contraintes sanitaires).

À l'issue de cette séance d'audition/négociation, les candidats seront invités à remettre leur **offre finale** sur le profil d'acheteur de l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie – Rouen.

Après une seconde analyse des offres, l'acheteur retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'acheteur se réserve également la possibilité d'attribuer le marché, sans avoir engagé de négociation.

### ARTICLE 10. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les candidats ont l'obligation de remettre leur offre <u>par voie dématérialisée</u> sur le profil d'acheteur :

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 9 sur 10

Version 1

## https://www.e-marchespublics.com/

avant la date limite de dépôt des plis figurant en page de garde du présent règlemente consultation.

Seuls seront ouverts les plis <u>parvenus</u> à <u>destination</u> pour les date et heure fixées. Les offres reçues après la date butoir ainsi que les offres papiers ne seront pas prises en compte.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que leur offre est horodatée lorsque le dernier octet constituant l'enveloppe arrive sur la plateforme. Il revient au candidat d'anticiper suffisamment l'envoi en tenant compte du volume de son enveloppe et de la qualité de sa ligne internet.

La signature électronique de l'offre n'est pas obligatoire. Le marché sera, in fine, signé avec l'Attributaire sous forme manuscrite.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

**WORD - EXCEL - PDF** 

#### Copie de sauvegarde :

Il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, <u>en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique</u>, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (CD, DVD ...).

La transmission d'une copie de sauvegarde ne dispense pas le candidat de remettre son offre par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur précité. Il ne remplace pas la remise d'une offre en ligne.

Cette copie, pour être valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

L'enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible « Copie de sauvegarde ».

L'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

## ARTICLE 11. FOURNITURES DES PIECES ADMINSTRATIVES AVANT ATTRIBUTION

Les documents suivants ne sont pas demandés au stade de la remise des offres, <u>seules les entreprises retenues devront</u> <u>présenter lors de la signature du marché</u> :

- attestation à jour de l'assurance responsabilité civile (RC)
- attestation fiscale prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations
- attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF
- Liste nominative des salariés étrangers employés et soumis autorisation de <u>travail ou, à défaut, l'attestation sur l'honneur de</u> non emploi de salariés étranger soumis à une autorisation de travail
- Uniquement à partir de 20 salariés: un certificat attestant de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, délivré par l'association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés

L'entreprise retenues (à titre provisoire) dépose ces documents sur la plateforme en ligne sécurisée mise à disposition gratuitement à l'adresse suivante

Par ailleurs, un K-bis ou inscription au répertoire des métiers de moins de 3 mois devra être envoyé par mail à l'adresse indiquée dans le courrier d'attribution ainsi qu'une déclaration informant le maître d'ouvrage de leur intention de recourir ou non au travail détaché.

La non fourniture de ces documents dans les délais impartis empêche la signature du marché.

## ARTICLE 12. RECOURS

## EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen

Page 10 sur 10

Version 1

Référé précontractuel : Il est possible aux candidats d'introduire un recours précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions l'article L. 551-1 du code de justice administrative.

Référé contractuel : Il leur également possible d'introduire un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE. Ce délai est porté à 6 mois à compter à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché si l'avis d'attribution au JOUE n'est pas effectué.

Lieu de dépôt du recours : les recours sont à déposer au Tribunal judiciaire de Rouen.

## ARTICLE 13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard **20 jours** avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :

#### **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:**

### **Blandine DUJARDIN - Administratrice**

48 rue Louis Ricard 76175 Rouen Cedex 1 Mail: <u>blandine.dujardin@cdn-normandierouen.fr</u>

**Selima DRIDI – Secrétaire de direction** Selima.Dridi@cdn-normandierouen.fr

Avec en copie : p.villers@naxan-normandie.fr

### **RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES:**

**Philippe VILLERS - AMO**Mail: p.villers@naxan-normandie.fr

Avec en copie : blandine.dujardin@cdn-normandierouen.fr

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.